

signes avant-coureurs

diminué chaque année un peu plus, puisqu'on prendra en compte continuellement les augmentations d'espérance de vie.

Il faut davantage d'argent

Tout cela mènerait à des rentes plus basses, et mettrait même en péril les avantages des nouveaux modèles de retraite (voir le dossier dès la page 10) pour les personnes à bas revenu. Les CFF ne veulent pas de cela en tant qu'employeur et ils ont donc informé que les rentes ne peuvent diminuer. Le calcul est donc simple: il faut davantage d'argent et de capital sur le compte de chaque personne qui part à la retraite. La caisse de pension estime à 1,6 milliard de francs le montant global nécessaire pour éviter des diminutions de rentes.

Une mesure pour atteindre ce montant a été décidée par le Conseil de fondation: les cotisations d'épargne (sous forme de déductions salariales) vont

être augmentées de 2,5%. L'entreprise et le personnel supporteront cette augmentation chacun à hauteur de 1,25%. Ce chiffre de 2,5% est quelque peu déconcertant, puisque, lors des négociations salariales pour 2015/2016 en décembre dernier, le chiffre de 2% avait été publié. Il faut donc souligner que celui-ci correspondait à la masse salariale globale des CFF et non pas au salaire assuré individuel. Cela ne suffira de loin pas pour éviter des diminutions de rentes, en particulier chez les collaborateurs qui vont être pensionnés prochainement. La caisse de pension a certes formé des réserves pour ces cas-là, mais les CFF vont devoir verser un montant supplémentaire; on parle de plusieurs centaines de millions de francs.

Qui paie?

Des intérêts bas, une augmentation de l'espérance de vie, des taux de conversion abais-

sés et un gros besoin en capital supplémentaire: le SEV s'engage à fond pour que les mesures d'atténuation soient apportées par les CFF. Des négociations entre CFF et partenaires sociaux sont en cours. «Les CFF s'attendent à ce que le personnel participe encore davantage, en plus de la déduction salariale déjà décidée», explique le vice-président du SEV, Manuel Avallone. Il n'y a encore aucun accord conclu. Une conférence CCT est planifiée fin février, afin de discuter de ce sujet avec la base.

Les rentes actuelles intactes

Un des principes de base reste toutefois inchangé: une fois la retraite débutée, la rente ne peut plus être modifiée: aucune rente ne sera diminuée après coup, et le système de rentes variables, longtemps favori de la caisse de pensions, ne sera pas introduit.

Peter Moor/Hes

SEV-GATA consterné par la manière de Swiss de traiter le partenariat social

Swiss fait échouer les négociations

Les négociations salariales pour le personnel au sol n'ont abouti à aucun résultat à cause de Swiss. Cette absence de résultat a été communiquée juste avant Noël.

L'entreprise fait ainsi une nouvelle fois les gros titres, après que les tâches du service technique et les vols au départ de Bâle ont déjà fait parler de la compagnie au début de ce mois et fait planer l'insécurité parmi le personnel.

«Menacer de licenciements et faire échouer les négociations salariales alors que le résultat annuel est relativement bon: cela ne peut être qu'une manière de faire des courbettes à la maison-mère Lufthansa», critique le président de SEV-

GATA Philipp Hadorn en parlant du comportement de Swiss.

Swiss continue à miser sur la confrontation: malgré une revendication adaptée du personnel et un bon résultat au niveau du chiffre d'affaires, Swiss fait échouer les négociations salariales pour le personnel au sol. Nous ne sommes arrivés à aucun résultat. L'entreprise persiste à ne pas vouloir octroyer d'amélioration salariale mais elle verse tout de même une prime de Noël de 500 fr. par collaborateur. «Swiss provoque constamment son personnel; on voit cela par exemple avec les problèmes rencontrés pour l'application de la nouvelle convention collective de travail qui comporte encore une augmentation de la productivité et l'introduction d'un nouveau

système salarial avec un modèle de carrière. Cela met sérieusement en péril la paix sociale et le partenariat social», déclare Philipp Hadorn. C'est grâce à la pression du syndicat qu'il a été possible d'obtenir de Swiss qu'elle respecte son devoir contractuel de mener des négociations salariales.

En considérant les autres conflits avec le personnel dans le groupe Lufthansa, on va bien voir durant les semaines à venir quel langage syndical l'entreprise va devoir comprendre. «Le feed-back des membres montre de manière très claire que la qualité du partenariat social doit être absolument améliorée, avec tous les moyens syndicaux possibles», complète Philipp Hadorn.

SEV-GATA

ÉDITO

Nous sommes Charlie

Dix jours déjà ont passé depuis les manifestations réunissant des millions de personnes en solidarité avec les victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo. Dans les médias, il a surtout été question des mesures de sécurité et de la défense contre le terrorisme, et en Suisse, la Banque nationale a réussi à remettre assez rapidement la recherche du profit et la cupidité au centre des réflexions.

N'y aura-t-il bientôt à nouveau plus que les journalistes pour réfléchir à cette question? La question de la liberté de pensée et la liberté d'exprimer cette pensée publiquement. L'attentat qui a eu lieu à Paris a une composante politique et religieuse. Il en va de la liberté d'opinion: liberté de croire ou de ne pas croire, liberté de pouvoir exprimer son opinion, indépendamment du fait qu'elle convienne aux autorités ou, surtout, qu'elle convienne à ceux qui revendiquent des opinions opposées.

Ce droit est relativement jeune. Avoir une autre opinion, avoir une croyance autre ou ne pas avoir de croyance a longtemps signifié mettre sa vie en danger, aussi dans nos régions. Il y a beaucoup d'opposants à ce droit, partout dans le monde. L'attentat de Paris est inhabituel dans sa brutalité, mais la réalité est que, chaque année, des journalistes meurent, seuls, parce qu'ils exercent leur métier et contribuent à la formation des opinions, en diffusant faits et idées.

Les médias syndicaux sont des médias d'opinion. Ils prennent position, pour leurs membres, pour les plus faibles de notre société, pour les gens qui n'arrivent pas à se faire entendre et à faire valoir leurs droits. Ils prennent position contre les autorités, contre le système politique, contre les entreprises et leurs représentants. Cette liberté est nécessaire, car notre économie, et notre démocratie, fonctionnent grâce à la critique. Une société libre fonctionne lorsqu'il n'y a que peu de disparités en matière de formation, d'opinion et de participation. Les syndicats sont une part indispensable de cette société libre. Et les médias syndicaux en sont un élément central.

Le 7 janvier nous a rappelé d'une façon brutale combien la liberté d'expression dont nous jouissons est essentielle. L'attentat de Paris nous oblige à défendre cette liberté. Il nous rappelle aussi d'exploiter cette liberté dans toutes ses dimensions. Nous nous renforcerons en nous demandant quelles sont les limites que nous nous imposons ou qui nous sont imposées, et en les franchissant. Nous sommes Charlie.

Peter Moor, rédacteur en chef contact.sev